

Déplacements massifs de réfugiés et de migrants: le rôle des juges et des avocats

**7^{ème} Forum annuel de juges et avocats
Genève, 17-18 Novembre 2016**

Le septième Forum annuel de juges et avocats, qui aura lieu à Genève les 17 et 18 novembre 2016, réunira juges et avocats provenant du monde entier, ainsi que les agences des Nations Unies concernées à Genève, afin de discuter du rôle des juges et des avocats dans les situations de déplacements massifs de réfugiés et de migrants.

Les participants réfléchiront aux défis pratiques, juridiques et de nature politique soulevés par les mouvements contemporains de réfugiés et de migrants actuels, perçus comme exceptionnels par leur ampleur et leur rapidité. Les situations particulières considérées visent notamment celles en Europe (avec des personnes venant principalement de et par l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, y-compris la Syrie, l'Erythrée, l'Irak et l'Afghanistan); des Amériques (y-compris des personnes se rendant aux États-Unis d'Amérique depuis l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud); en Asie (en particulier concernant les Rohingyas à travers l'Asie du Sud-Est, ainsi que les pratiques migratoires impliquant l'Australie et le Pacifique); et à l'intérieur et en provenance de parties de l'Afrique sub-saharienne.

Dans la plupart de ces situations, les protections juridiques disponibles et les rôles respectifs des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire pour la garantie de ces protections, ont fait l'objet de débats. Les autorités du monde entier ont été confrontés au défi de s'assurer qu'en toutes circonstances, les individus puissent avoir accès à des procédures équitables et effectives vis-à-vis toutes décisions clés relatives à leurs droits et intérêts tels que: les déterminations relatives au droit d'une personne à la protection internationale, notamment les déterminations relatives au statut de réfugié; les décisions concernant la détention ou les poursuites pénales fondées sur l'entrée ou à la présence d'une personne dans le pays; et les décisions concernant l'expulsion ou le transfert ultérieur.

Dans certains cas, les gouvernements se sont radicalement éloignés des procédures ordinaires. Le cadre de « crise » ou d'« urgence » a été de plus en plus invoqué, parfois, afin de réduire les protections et garanties judiciaires et l'accès à la justice.

Le Forum entend se concentrer en particulier sur le rôle des juges et des avocats dans la garantie des droits procéduraux des individus dans de telles situations, et dans l'examen de la constitutionnalité et de la légalité internationale des législations, politiques et pratiques nationales pertinentes.

Les participants au Forum seront invités à analyser les cadres juridiques et des politiques ainsi que les pratiques en la matière aux niveaux national, régional et universel, et à formuler des recommandations sur le rôle spécifique des juges et des avocats dans ces situations, y-compris, à l'égard des pouvoirs exécutif et législatif.

Le principal résultat du Forum sera un ensemble de Principes sur le rôle des juges et des avocats dans les situations de mouvements massifs de réfugiés et de migrants. Les Principes seront élaborés par la CIJ, et ils ne seront pas être attribués aux participants du Forum. Ces Principes viseront à compléter le Guide des praticiens de la CIJ n°6 de 2011 sur la migration et le droit international des droits de l'homme.

Le Forum 2016 de Genève des juges et des avocats a été possible avec le soutien financier de la République et Canton de Genève, Suisse.

La CIJ est également reconnaissante à la Confédération Suisse et au Centre d'Accueil Genève Internationale (CAGI) pour leur soutien en nature.



Déplacements massifs de réfugiés et de migrants: le rôle des juges et des avocats

7^{ème} Forum annuel de juges et avocats
Genève, 17-18 Novembre 2016

Programme

Jeudi, le 17 novembre

08:20 **Départ de l'hôtel en autocar**

08:30 – 09:00 **Inscription et accueil des participants**

09:00 - 09:30 **Mot de bienvenue et introduction**

Allocution de bienvenue : Ian Seiderman, Directeur politique et légal, CIJ.

Introduction sur le Forum: Matt Pollard, Conseiller juridique principal, Centre pour l'indépendance des magistrats et avocats, CIJ.

09:30 - 11:00 **Introduction des participants**

- Table ronde, brève présentation des participants concernant leurs expériences et points de vue.

11:00 - 12:20 **Déterminations du droit à la protection internationale**

Modérateur : : Matt Pollard, Conseiller juridique principal, Centre pour l'indépendance des magistrats et avocats, CIJ

Introductions : Mme Maya Sahli-Fadel, Rapporteuse Spéciale sur les Réfugiés, les demandeurs d'Asile, les personnes déplacées et les migrants en Afrique (introduction générale) ; Juge Martina Flamini, Cour de Milan, Italie (l'obligation conjointe d'établir et d'évaluer les faits pertinents)

- Discussion concernant le droit international pertinent et les défis pratiques dans des situations "exceptionnelles" de mouvements massifs de réfugiés et migrants.
- Rôle des juges, y-compris par rapport à l'exécutif et au législatif; rôle des avocats.
- Discussion sur des pratiques spécifiques;
 - Procédures accélérées pouvant conduire à des décisions négatives potentielles fondées sur la notion de « pays sûr » ou sur d'autres présomptions.
 - Reconnaissance *prima facie* /du statut de groupe.
 - Procédures accélérées fondées sur d'autres bases.

- Restrictions de procédure pour raisons de sécurité nationale, d'ordre public, etc.
- Imposition législative de conclusion obligatoire défavorable relative à la crédibilité.
- La situation des femmes migrantes et réfugiées.
- La situation des enfants migrants et réfugiés.

12:20 – 13:50

Pause-déjeuner

13:50 - 15:30

Déterminations du droit à la protection internationale (suite)

Modérateur : Juge Sani Monageng, Section des appels de la Cour pénale internationale ; Commissaire de la CIJ

Introductions : Juge Susana Medina, Présidente de l'Association internationale des juges femmes (la situation des femmes migrantes) ; Juge Angeliki Papapanagiotou-Leza, Cour administrative d'appel, Athènes (les institutions de la protection internationale dans les situations d'urgence : la Grèce).

15:30 – 15:45

Pause-café

15:45 – 18:00

La détention administrative et les procédures pénales relatives à l'entrée et/ou séjour «irrégulier»

Modérateur : Livio Zilli, Conseiller juridique principal, Bureau juridique et politique, CIJ

Introduction de session: Prof. Guy Goodwin-gill, Barrister, Professeur émérite de droit international sur les réfugiés à l'Université d'Oxford ; Juge Seong Soo Kim, Seoul Central District Court, Corée du Sud

- Discussion sur le droit international en la matière et les pratiques afférentes dans des circonstances «exceptionnelles» de mouvement massif de réfugiés et de migrants.
- Rôle des juges, y-compris par rapport à l'exécutif et au législatif; rôle des avocats.

18:00 – 19:30

Réception avec des représentants de la communauté internationale à Genève

Allocutions:

Mme la Juge Sanji Monageng, Section des appels, Cour pénale internationale et Commissaire, Commission internationale de juristes.

M Olivier Coutau, délégué à la Genève internationale, La République et Canton de Genève.

Son Excellence M Jorge Lomónaco, Ambassadeur, Mission Permanente du Mexique.

Mme Mona Rishmawi, chef de la Division de l'état de droit, de l'égalité et de la non-discrimination au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

19:45

Retour à l'hôtel en autocar

